

# PLONGÉE SPORTIVE en PISCINE



Fédération française d'études et de sports sous-marins



# Handisub®

## Règlement du Championnat Régional de Plongée Sportive en Piscine Piscine Gilbert Bozon

**Le dimanche 08 mars 2020 de 9h00 à 17h00 à Tours (37)**

*Rencontre qualificative pour les championnats de France de PSP  
des 09 et 10 mai 2020 à Limoges*

## Règlement Meeting Handi sport Plongée Sportive en Piscine Piscine Gilbert Bozon

**Le dimanche 08 mars 2020 de 9h00 à 17h00 à Tours**

### LE SITE :

Piscine Municipale Gilbert Bozon

35 rue Galpin Thiou

37000 TOURS

La piscine est équipée d'un bassin de 50 m à 8 lignes d'eau .

### L'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription sont transmis complets en amont de la compétition, par chaque président de club par courrier électronique à Yann Vaultier ([yann.vaultier@albanmuller.com](mailto:yann.vaultier@albanmuller.com)). **Clôture des inscriptions le 1<sup>er</sup> mars 2020.**

Le coût de l'inscription est de 10 euros par compétiteur inscrit (casse-croûte compris pour le midi), paiement par chèque uniquement à l'ordre du Comité régional Centre. Une attestation est remise sur demande.

Et comprenant :

- Fiche d'inscription club.
- Certificats médicaux de moins d'un an, mentionnant la pratique de la PSP en COMPETITION.
- Attestations d'assurance individuelle.
- Cartes de niveau de plongeur scaphandre.
- Licences fédérales 2020.
- Liste des blocs avec TIV dont le chef d'équipe en détient une copie.
- Accord parental pour les mineurs pour cette compétition à Tours.
- Autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage sur les mineurs.



CENTRE

Comité Régional Centre FFESSM – Commission PSP – Maison des sports de Touraine – 37210 Perçay Meslay



INDRE-ET  
-LOIRE | 37

1 / 5

# PLONGÉE SPORTIVE en PISCINE



Fédération française d'études et de sports sous-marins



# Handisub®

## L'ACCUEIL :

Les clubs sont accueillis le dimanche 08 mars à partir de 9H00 dans le hall d'accueil où une table y est réservée. L'accès avec un plan incliné (diabes pour le transport des bouteilles) se situe à droite du hall d'entrée.

Le chef d'équipe de chacun des clubs se présente à la table d'inscription avec le listing de ses compétiteurs et bénévoles. Il lui est remis, après contrôle de validité, les bracelets d'identification qui doivent être portés, VISIBLES, tout au long de la compétition afin d'être autorisé à accéder au bassin.

***Nota bene :** Le chef d'équipe reste garant de la conformité du dossier d'inscription de l'ensemble des engagés du club et doit être en mesure de présenter le dossier d'un compétiteur à l'organisation tout au long de la compétition. De plus, il est garant de la conformité du matériel des compétiteurs de son club.*

## Lien pour l'inscription :

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/121TDWAa764aoYycyY5lqY1mm6y\\_dOtiEmJ8DqKnMvS4/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/121TDWAa764aoYycyY5lqY1mm6y_dOtiEmJ8DqKnMvS4/edit?usp=sharing)

Aucune inscription de club n'est acceptée avec un dossier incomplet.

## LES VESTIAIRES :

Ils sont accessibles aux porteurs de claquettes et aux personnes à mobilité réduite. Le change se fait en box individuel. Les casiers numérotés sont sécurisés à l'aide d'un code personnel. Les participants mineurs accèdent aux vestiaires accompagnés de leur représentant légal ou désigné. Nous dégageons toute responsabilité quant à la disparition éventuelle d'effets personnels consignés en vestiaire ou sur les gradins. Les chefs d'équipe des clubs sont responsables de l'application des règles.

Merci de respecter la pudeur des uns et des autres dans ces zones.

Nous dégageons toute responsabilité quant à la disparition éventuelle d'effets personnels consignés en vestiaire ou au bord du bassin.

## LES PHOTOS ET VIDEOS :

L'organisation ne mandate aucun photographe ou vidéaste lors de cette compétition. Cependant des photos et/ou des vidéos pourront être prises au cours de cet événement. Celles transmises gracieusement à l'organisation seront susceptibles d'être publiées sur le site web. Les participants, souhaitant faire valoir leur droit à l'image et à s'opposer à la publication de celles sur lesquelles ils apparaissent, devront en informer l'organisateur le jour de la compétition. Une annonce micro sera faite en ce sens par le speaker.

Les photographes, souhaitant accéder aux bords des bassins, des plots de départ ou sous l'eau, devront au préalable en demander l'accord à l'organisateur. Ils ne devront en aucun cas constituer une gêne au bon déroulement de la compétition, activité libre au niveau des gradins.

## LE BASSIN :

Il est accessible par les escaliers après avoir pris une douche et rincé son matériel.



CENTRE

Comité Régional Centre FFESSM – Commission PSP – Maison des sports de Touraine – 37210 Perçay Meslay



INDRE-ET  
-LOIRE 137

2 / 5

# PLONGÉE SPORTIVE en PISCINE



Fédération française d'études et de sports sous-marins



# Handisub®

Chaque club se regroupe sur les gradins après avoir récupéré ses bouteilles qu'il dépose sur les tapis mousse mis à disposition à cet effet. Le chef d'équipe est garant de la propreté, ayant informé son équipe qu'il est interdit de se nourrir sur le bord du bassin ou sur les premiers gradins.

## **LE MATERIEL : PAS DE GONFLAGE SUR PLACE POUR LES BENEVOLES ET POUR LES COMPETITEURS**

Chaque club vient avec son propre matériel :

- Bouteille gonflée à 200 bars à l'air de 6 à 12 litres pour les cadets, minimes et benjamins, de 10 à 18 litres pour les autres catégories d'âge.
- Détendeur principal et de secours avec manomètre (BOUTON MANO INTERDIT) et direct-système pour les gilets stabilisateurs.
- Tout moyen, provenant du commerce, pour supporter le bloc sur le dos du compétiteur.
- Bi palmes, masque binoculaire, tuba, maillot de bain décent.
- Prévoir éventuellement un vêtement néoprène ainsi que tout équipement facultatif visé par le règlement PSP.

*Nota bene : Un contrôle aléatoire des bouteilles, avec ANALYSEUR D'AIR, peut être effectué par l'organisation, tout au long de la compétition.*

**AUCUN GONFLAGE N'EST POSSIBLE SUR PLACE.**

*Nota bene : Le chef d'équipe du club reste garant de la conformité du matériel de l'ensemble des engagés du club.*

## **LES ARBITRES ET BENEVOLES :**

Il est demandé à chaque club participant de venir avec plusieurs bénévoles et/ou arbitres qui peuvent participer à certaines épreuves, en s'inscrivant sur les 2 tableaux compétiteurs et arbitres. Ils assurent la sécurité en surface (RIFAP), en profondeur (P2), en chambre d'appel, en chambre des résultats et à l'arbitrage.





Les blocs seront fournis aux arbitres sans matériel. Il faut prévoir son matériel, gilet stab, détendeur...

**Les inscriptions des arbitres sont réalisées en ligne avec le lien suivant :**

[https://docs.google.com/spreadsheets/d/1w9ubTPWzFIAPCRq3b9SbH-KBmynvsvTq\\_IA-nh8jgYo/edit?usp=sharing](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1w9ubTPWzFIAPCRq3b9SbH-KBmynvsvTq_IA-nh8jgYo/edit?usp=sharing)





## **LES EPREUVES :**

- **Liste des épreuves proposées pour le Championnat Régional :**

-  Combiné 100 m,
-  Emersion 50 m,
-  Trial 200 m,
-  Relais mixte 4x50 m Torpédo.

*Nota bene : En fonction des épreuves, il y aura des catégories Femme, Homme ou Mixte. Seul le Torpédo n'est pas qualificatif pour les Championnats de France 2020.*

- **Liste des épreuves proposées pour le Meeting Handi Sport :**

-  Combiné
-  Emersion
-  Trial
-  Relais Torpédo handi/valide



CENTRE

Comité Régional Centre FFESSM – Commission PSP – Maison des sports de Touraine – 37210 Perçay Meslay



INDRE-ET  
-LOIRE 137

3 / 5

# PLONGÉE SPORTIVE en PISCINE



Fédération française d'études et de sports sous-marins



# Handisub®

Le déroulement de la journée est donné à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction de la durée réelle des épreuves. L'organisation se réserve le droit de supprimer le relais selon l'horaire et le nombre de participants.

## - Les catégories d'âge :

Les classements sont réalisés par les temps scratch pour les femmes et pour les hommes par rapport aux catégories suivantes :

- Cadet – Junior
- Sénior – Master 1
- Master 2 et plus

## - Le déroulement :

- ✓ 09:00 - 09:30 : Accueil des clubs et installation
- ✓ 09:30 - 09:50 : Echauffement (ligne d'eau réservée)
- ✓ 09:30 - 09:50 : Briefing arbitres et chefs d'équipe
- ✓ 09:50 - 10:00 : Ouverture du championnat
- ✓ 10:00 - 11:00 : 100 m Combiné
- ✓ 11:00 - 11:30 : 100 m Combiné adapté Handi Sport
- ✓ 11:30 - 11:45 : Rotation arbitres
- ✓ 11:45 - 12:15 : 23 m Emersion
- ✓ 12:15 - 12:45 : 23 m Emersion adapté Handi Sport
- ✓ A partir de 12:15 : Repas dans la zone repas
- ✓ 13:15 - 13:30 : Echauffement (ligne d'eau réservée)
- ✓ 13:15 - 13:30 : Briefing arbitres et chefs d'équipe
- ✓ 13:30 - 14:30 : 200 m Trial
- ✓ 14:30 - 14:50 : 200 m Trial adapté Handi Sport
- ✓ 14:50 - 15:00 : Rotation arbitres
- ✓ 15:00 – 15:30 : Relais 4x50 m Torpédo (sous réserve de temps)
- ✓ 15:30 - 16:00 : Rangement matériel / Évacuation du bassin.
- ✓ 16:00 : Podiums et pot de clôture

Le planning des séries, concernant chaque épreuve, est diffusé par courrier électronique en amont de la rencontre au référent ou chef d'équipe de chaque club participant. Il est également affiché sur le panneau prévu à cet effet.

Le planning indique pour l'ensemble des séries de chaque épreuve :

- Le nom de l'épreuve,
- Le numéro de la série,
- La liste des concurrents (identifiant inscrit sur le bracelet remis au début de la compétition),
- Le plot de départ.

Les concurrents doivent se présenter en chambre d'appel avant l'accès au plot de départ.

Chaque concurrent doit connaître son plot de départ et le numéro de la série dans laquelle il doit concourir pour chaque épreuve.

La conformité de la composition des concurrents d'une même série est effectuée par le juge en chambre d'appel.



CENTRE

Comité Régional Centre FFESSM – Commission PSP – Maison des sports de Touraine – 37210 Perçay Meslay



INDRE-ET  
-LOIRE 37

4 / 5

# PLONGÉE SPORTIVE en PISCINE



Fédération française d'études et de sports sous-marins



# Handisub®

Pendant toute la durée du Meeting Handi Sport, les participants seront encadrés par des enseignants Handisub EH1 ou EH2 minimum suivant la pathologie.

## - **La sécurité :**

Il est interdit de courir et de chahuter autour des bassins ainsi que les déplacements avec les palmes au pied sont interdit y compris en chambre d'appel mais autorisés derrière les plots.

Les plongeurs sont interdits dans le bassin d'échauffement.

Les apnées lors des échauffements sont sous la responsabilité du référent du club.

Les mineurs compétiteurs sont sous la responsabilité des parents ou tuteur légal si présents. Dans le cas contraire, ils sont sous la responsabilité du référent du club ou du chef d'équipe du club.

Un médecin fédéral est présent durant toute la compétition.

## - **Epreuves :**

Voir le règlement FFESSM en vigueur disponibles sur le site de la FFESSM.

## **LE REGLEMENT de la COMPETITION sélective pour le championnat de France :**

Voir le règlement FFESSM en vigueur disponibles sur le site de la FFESSM.

## **CONTROLE ANTIDOPAGE :**

Pour un éventuel contrôle antidopage, les compétiteurs, mineurs ou majeurs, doivent pouvoir présenter une pièce d'identité en cours de validité administrative à l'escorte qui le prend en charge dès la sortie de l'eau et jusqu'à l'Agent de Contrôle anti Dopage.

Les mineurs sont munis d'une autorisation parentale pour tout prélèvement nécessitant une technique invasive pour le contrôle antidopage. Les mineurs sont accompagnés par son représentant légal ou personne investie de l'autorité parentale.

Toute personne ne pouvant se présenter au contrôle antidopage est considérée comme positive au contrôle.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la FFESSM.

<https://psp.ffessm.fr/>

Page Facebook :



CENTRE

Comité Régional Centre FFESSM – Commission PSP – Maison des sports de Touraine – 37210 Perçay Meslay



INDRE-ET  
-LOIRE 37

5 / 5